

# Rapport annuel d'activités

15-16

# Table des matières

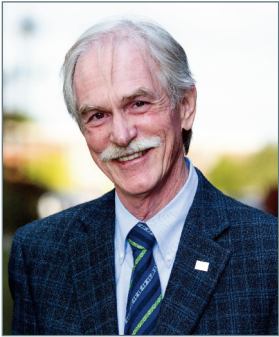
<b>Mot du président du Conseil d'administration et du directeur général</b>	page 3
<b>Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017</b>	
Mise en contexte	page 4
ORIENTATION 1 - Améliorer la réussite éducative des étudiants jeunes et adultes	page 5
ORIENTATION 2 - Offrir aux étudiants jeunes et adultes des formations de qualité répondant aux besoins de la société et à ceux du marché du travail	page 7
ORIENTATION 3 - Offrir aux étudiants jeunes et adultes un milieu d'études et de vie accueillant et stimulant	page 9
ORIENTATION 4 - Assurer un milieu de travail attractif, valorisant et enrichissant	page 10
ORIENTATION 5 - Renforcer les collaborations externes et le rayonnement du Cégep	page 12
<b>Autres faits saillants</b>	
Activités et événements	page 14
Prix et distinctions	page 14
<b>Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État</b>	page 15
<b>Informations financières de l'exercice terminé le 30 juin 2016</b>	page 16
<b>Quelques statistiques sur le Cégep</b>	
Population étudiante	page 17
Nombre de diplômes décernés	page 18
Rendement scolaire	page 18
Portrait des ressources humaines	page 19
Données de fréquentation du Centre sportif	page 19
<b>Instances décisionnelles et Code d'éthique et de déontologie des administrateurs</b>	page 20
<b>Nous joindre</b>	page 21
<b>Annexe</b>	page 22

## Mot du président du Conseil et du directeur général du Cégep

### Ensemble sur le chemin de la réussite

L'année qui se termine a permis de mettre en lumière le travail colossal accompli à ce jour par le personnel du Cégep dans la réalisation des objectifs du Plan stratégique 2012-2017. Le bilan de mi-parcours soumis en juin 2015 au conseil d'administration témoigne de l'ampleur de la mobilisation et de l'engagement de la communauté collégiale à en assurer son succès.

Alors qu'une majorité des 28 objectifs stratégiques sont en voie d'être réalisés, certaines actions doivent encore être peaufinées afin d'atteindre, d'ici 2017, l'ensemble des orientations définies dans le Plan stratégique. Ces mesures ont été soigneusement réévaluées au cours de l'année scolaire, permettant ainsi de dresser un bilan annuel positif et encourageant des résultats obtenus par notre établissement.



**Paul St-Onge**  
président du Conseil d'administration

#### La formation au service de l'excellence

Poursuivant sa mission d'excellence, le Cégep a déployé des efforts soutenus pour enrichir et consolider l'offre de formation dispensée aux étudiants. Parmi les réalisations dignes de mention, soulignons l'ajout d'un nouveau cheminement DEC-BAC en Techniques d'avionique qui permettra aux étudiants de faire reconnaître des cours au programme de génie électrique offert par Polytechnique Montréal. À cela s'ajoute l'obtention de l'agrément pour le programme de Technologie de radiodiagnostic.

#### Un milieu de vie sain et stimulant

La dernière année a aussi été marquée par la mise en chantier de travaux destinés à revampier et moderniser nos installations et nos équipements. Qu'il s'agisse de la réfection de six laboratoires informatiques, de la création d'une salle de conférence à la fine pointe de la technologie ou de l'implantation d'une clinique d'orthèses visuelles pour les étudiants de l'ÉNA, ces initiatives soulignent le leadership du Cégep à offrir un environnement convivial, propice à l'apprentissage et à la réussite scolaire.

L'engagement indéfectible d'Édouard à façonner un milieu de vie sain et écoresponsable s'est également traduit par les retombées remarquables du Plan de gestion des matières résiduelles. Pour ce faire, le Cégep a intégré et appliqué le concept des 3RV en misant sur la réduction à la source et la valorisation des matières organiques.

#### Le français à l'honneur

Cette année, la valorisation et la promotion du français ont résonné haut et fort à Édouard ainsi qu'à l'extérieur de ses murs, notamment grâce à la création d'une nouvelle section sur son site Web intitulée *Le français s'affiche*. Interactive et riche en contenus, cette vitrine Web s'est vue décerner la mention spéciale de « centre virtuel de références » lors de la Soirée des Mérites et des prix Francopub 2016 orchestrée par l'Office québécois de la langue française.

#### Édouard rayonne ici et ailleurs

Plus que jamais, Édouard a rayonné en multipliant les occasions de faire valoir son savoir-faire. Parmi les réalisations marquantes, mentionnons l'accueil de 73 étudiants étrangers provenant des quatre coins du globe ainsi que l'obtention de neuf nouveaux projets de recherche, grâce à l'appui financier du Conseil de recherche en sciences et en génie (CRSNG) et celui en sciences humaines (CRSH). Enfin, c'est avec fierté que le Cégep a accueilli cette année ses premiers Jeux collégiaux du commerce qui ont remporté un vif succès auprès des délégations de plusieurs cégeps réunis pour l'occasion. À travers des compétitions scolaires et sportives, les étudiants ont eu la chance de s'ouvrir sur le monde des affaires et de se surpasser tout en s'amusant !

Au chapitre des prix et distinctions, nombreux sont les membres du personnel qui se sont illustrés cette année en remportant les honneurs dans leur domaine respectif. Chacun et chacune d'entre eux incarnent le talent et l'expertise faisant la renommée d'Édouard.

Et parlant de fierté, nous tenons à saluer les efforts et l'implication de tout le personnel qui s'est investi sans relâche pour façonner une année remarquable. C'est sur ce même élan que nous sommes confiants d'atteindre l'ensemble des objectifs du Plan stratégique afin de clôturer en beauté ce cycle de planification quinquennal.



**Sylvain Lambert**  
directeur général du Cégep

## Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

### Mise en contexte

En juin 2015, le cégep Édouard-Montpetit a procédé à un bilan mi-parcours du Plan stratégique 2012-2017.

En étudiant les indicateurs de réalisation et l'ensemble des actions entreprises pour l'atteinte de chacun des 28 objectifs stratégiques, les directeurs et le Service du développement institutionnel et de la recherche ont dressé un état des lieux, qui a ensuite été présenté au conseil d'administration. Les objectifs stratégiques évalués ont alors été classés de la façon suivante :

- **vert** pour les objectifs en voie d'être atteints;
- **jaune** pour ceux qui requéraient une part plus grande de travail;
- **rouge** pour ceux affichant un écart important entre les réalisations et l'atteinte de l'objectif.

Le bilan établi a démontré qu'un nombre important d'objectifs stratégiques étaient effectivement en voie d'être atteints et qu'aucun n'affichait un écart important entre l'objectif initial et l'état actuel de réalisation. Avec les efforts de tous, le cégep Édouard-Montpetit estime que l'ensemble des objectifs stratégiques pourront être atteints dans le temps imparti pour ce cycle de planification stratégique.

Dans ce rapport annuel d'activités, l'état de réalisation des objectifs stratégiques, tel qu'établi par l'équipe de direction du Cégep au terme de l'année scolaire 2015-2016, est indiqué par l'ajout d'une pastille de couleur.

## Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

### ORIENTATION 1

#### Améliorer la réussite éducative des étudiants jeunes et adultes

Tous les objectifs stratégiques de l'orientation 1 avaient été jugés en voie d'être atteints lors du *Bilan de mi-parcours sur l'efficacité du Plan stratégique 2012-2017*, sauf celui associé à l'intégration des étudiants au collégial. Durant l'année scolaire 2015-2016, plusieurs actions dignes de mention ont été réalisées en vue de l'atteinte de l'ensemble des objectifs stratégiques.

##### ● Faciliter l'intégration et l'adaptation des étudiants aux études collégiales

/ Élaboration et utilisation d'un mécanisme d'identification des étudiants à risque pendant leurs deux premières sessions, puis coordination des mesures offertes à ces étudiants pour les aider dans leur réussite au Cégep.

##### ● Promouvoir la maîtrise de la langue française

/ Création et mise en ligne d'une nouvelle section dans le site Web d'Édouard-Montpetit, *Le français s'affiche*, centre virtuel de références voué principalement à l'amélioration et à la valorisation de la langue.

- Mention attribuée au *Français s'affiche* à l'occasion de la Soirée des Mérites et des prix Francopub 2016, organisée par l'Office québécois de la langue française.
- Parmi le contenu original produit par le Cégep, on dénombre 37 capsules vidéo mettant en vedette plusieurs personnalités publiques qui partagent leur point de vue sur l'importance de la langue française.

##### ● Valoriser l'étude et la rigueur dans une démarche vers l'excellence

/ Après l'adoption d'une nouvelle version de la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIÉA) en juin 2015, de nombreuses actions ont été réalisées en prévision de sa mise en application à l'automne 2016 :

- Rencontre de tous les professeurs pour préciser les attentes de la Direction des études quant à l'application de la nouvelle PIÉA. La justice et l'équité de l'évaluation des apprentissages ont été discutées. Le milieu a été sensibilisé à la réussite éducative avec l'objectif, entre autres, d'informer les étudiants sur les standards attendus et les façons d'y arriver.
- Développement, par le Service des programmes, de formulaires, acheminés à tous les départements, pour stimuler l'adoption de positions communes sur plusieurs éléments à coordonner en vertu de la nouvelle politique.

#### Légende

- Objectif en voie d'être atteint
- Objectif requérant une part plus grande de travail
- Écart important entre les réalisations et l'atteinte de l'objectif

## Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

### ORIENTATION 1

#### Améliorer la réussite éducative des étudiants jeunes et adultes (suite)

##### ● Soutenir les pratiques et les initiatives pédagogiques variées et pertinentes des enseignants et des départements

/ Implantation d'une clinique d'orthèses visuelles permanente sur le campus de Saint-Hubert afin d'offrir un service de lunettes de sécurité sur mesure aux étudiants de l'ÉNA.

/ Mise en place d'un nouveau laboratoire à la fine pointe de la technologie, dans l'aile D du campus de Longueuil. Telle une salle de conférence moderne, le nouveau lieu est équipé notamment d'un écran géant et de télévisions en projection secondaire, utiles pour mettre en pratique de nouvelles habitudes de communication.

/ Réfection de six laboratoires informatiques et relocalisation de certaines classes dédiées au programme de Techniques d'intégration multimédia, tel que recommandé dans le rapport d'autoévaluation du programme.

/ Mise en ligne d'un nouveau site Web, le PhiFra, dédié à la recherche en philosophie en français au Canada.

##### ● Offrir des mesures adaptées et efficaces aux étudiants en difficulté scolaire ou ayant des besoins particuliers

/ Refonte du site Web de la bibliothèque et création du site de documentation du Centre d'orientation et d'information scolaire du Cégep, afin d'aider les étudiants dans leur réussite scolaire et leur choix vocationnel.

#### Sans oublier ces autres mesures de soutien à la réussite éducative :

/ Douze projets d'aide à la réussite ont été soutenus par la Direction des études, soit dix au campus de Longueuil et deux à l'ÉNA. Les projets visent principalement la consolidation des activités offertes dans les centres d'aide et la mise en place de mesures d'aide liées aux difficultés vécues par les étudiants dans leur programme d'études.

/ Huit projets pédagogiques ont également été mis en œuvre au Cégep, dont deux à l'ÉNA. Ces projets ont permis, entre autres, l'élaboration d'activités pédagogiques disponibles en ligne dans le cours « Calcul différentiel », la création de scénarios pour la réalisation de capsules vidéo portant sur la chimie générale et la chimie des solutions, le développement de modèles 3D au bénéfice des étudiants d'un cours de propulseurs, et la création de capsules vidéo pour un site Internet consacré au développement de l'enfant.

## Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

### ORIENTATION 2

#### Offrir aux étudiants jeunes et adultes des formations de qualité répondant aux besoins de la société et à ceux du marché du travail

Dans le *Bilan de mi-parcours sur l'efficacité du Plan stratégique 2012-2017*, trois objectifs stratégiques de l'orientation 2 ont été jugés en voie d'être atteints. Au terme de la dernière année scolaire, il n'en restait plus qu'un seul, soit celui d'améliorer les synergies à l'interne.

##### ● Promouvoir la culture ainsi que la formation humaniste et citoyenne

/ Adoption au Cégep d'un Code de vie visant à assurer les conditions favorisant un environnement propice aux activités d'apprentissage, à la réussite éducative et au développement de la personne.

##### ● Améliorer la maîtrise de la langue française des étudiants

/ Validation des procédures départementales pour l'évaluation du français dans les cours, avec le soutien du répondant du dossier français (réseau Repfran), contribuant à promouvoir l'importance de la langue auprès des étudiants.

##### ● Utiliser efficacement et de façon éthique les technologies de l'information et des communications (TIC), notamment au regard de la recherche et de la gestion de l'information

/ Élaboration du profil TIC en Techniques d'éducation à l'enfance pour une mise en œuvre dans les années subséquentes.

##### ● Assurer la mise à jour des programmes de DEC, principalement au regard des contenus et des profils de sortie

/ Obtention de l'agrément pour le programme de Technologie de radiodiagnostic.

/ Mise en place du plan d'action suivant l'agrément de Transport Canada pour les programmes de Techniques d'avionique et de Techniques de maintenance d'aéronefs.

/ Mise en œuvre du plan d'action de suivi de l'autoévaluation des programmes de Sciences humaines et de Techniques d'intégration multimédia.

/ Élaboration du plan d'action de Techniques de prothèses dentaires dans la suite de son autoévaluation.

/ Création et mise en place d'un nouveau cheminement DEC-BAC en Techniques d'avionique, offert dès l'automne 2016, qui a permis aux étudiants de se faire reconnaître des cours universitaires du programme Génie électrique de Polytechnique Montréal.

#### Légende

- Objectif en voie d'être atteint
- Objectif requérant une part plus grande de travail
- Écart important entre les réalisations et l'atteinte de l'objectif

## Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

### ORIENTATION 2

#### Offrir aux étudiants jeunes et adultes des formations de qualité répondant aux besoins de la société et à ceux du marché du travail (suite)

● **Développer les services de formation continue afin de mieux répondre aux besoins des individus dans une perspective d'apprentissage tout au long de la vie**

/ Élaboration d'une nouvelle analyse stratégique et d'un plan de développement de la Direction de la formation continue et des services aux entreprises dans le but de mieux répondre aux individus et aux organisations faisant appel à ses services.

● **Encourager le développement de projets novateurs et d'activités de recherche**

/ Mise en place d'un nouveau processus de présentation des projets du Service de mobilité étudiante et enseignante, permettant une plus grande appropriation du volet pédagogique par les membres des comités de programmes.

/ Soutien apporté aux enseignants dans le cadre de l'appel de projets de recherche institutionnelle : trois projets ont été financièrement soutenus durant la dernière année.

/ Création et mise en ligne d'une section « Recherche » sur le site Web du Cégep afin de mieux faire connaître les services offerts et de soutenir et outiller les chercheurs en les informant, entre autres, sur les règles et procédures entourant l'éthique de la recherche.

● **Créer une meilleure synergie à l'interne afin d'assurer la pertinence et la qualité des programmes**

/ Collaboration entre plusieurs directions en vue de produire le rapport d'autoévaluation du système d'assurance qualité, pour une adoption à la session d'automne 2016. Cet exercice a permis de créer une plus grande synergie qui assurera, notamment, la qualité et l'amélioration continue des mécanismes institutionnels, dont la composante de la qualité des programmes d'études à l'enseignement régulier et à la formation continue.

/ Élaboration d'un « Qui fait quoi ? » par la Direction des études, en vue d'une éventuelle diffusion auprès des publics internes.

## Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

### ORIENTATION 3

#### Offrir aux étudiants jeunes et adultes un milieu d'études et de vie accueillant et stimulant

Selon le *Bilan de mi-parcours sur l'efficacité du Plan stratégique 2012-2017*, tous les objectifs stratégiques de l'orientation 3 ont été jugés en voie d'être atteints. Les actions entreprises depuis, et qui se poursuivent, confirment l'atteinte très probable de ces objectifs au terme des cinq années du Plan.

#### ● Favoriser la participation des étudiants à des activités culturelles, sportives, sociales et communautaires

/ Mise à jour des activités et des groupes étudiants sur les deux campus, afin d'offrir des activités stimulantes et appréciées.

#### ● Améliorer la qualité des lieux d'études, de rencontre ou de détente mis à la disposition des étudiants

/ Réalisation de plusieurs travaux pendant l'année, dont la climatisation de l'aile B, l'aménagement du boulevard des écrivains au campus de Longueuil et la rénovation du café étudiant de l'ÉNA afin d'améliorer le confort des lieux d'études et de repos. Des rencontres de suivi ont eu lieu avec les directions et les enseignants impliqués et le niveau de satisfaction s'est avéré très élevé, avec une augmentation de l'achalandage au café étudiant de l'ÉNA.

/ Poursuite de la recherche de financement pour le projet de réfection de l'auditorium C-30 à l'ÉNA.

#### ● Renforcer les synergies à l'interne afin d'améliorer le soutien aux étudiants

/ Dans la suite de la publication en 2014 du *Guide pour l'étude d'une demande d'accommodement raisonnable pour le motif religion*, élaboration d'une procédure et de son formulaire, destinés aux étudiants qui présentent des demandes d'accommodement.

/ Rencontres entre les aides pédagogiques individuelles, membres de départements d'enseignement et personnel du Centre de services adaptés pour améliorer le soutien aux étudiants.

#### Sans oublier ces autres activités réalisées en soutien à la réussite scolaire des étudiants en situation de handicap :

/ Plus de 1100 étudiants ont bénéficié des services du Centre de services adaptés du Cégep au cours de l'année scolaire 2015-2016, ce qui constitue 342 étudiants de plus qu'en 2013-2014.

/ Services d'accueil, d'intégration et de suivi des étudiants en situation de handicap, dont une aide aux études, assurés par une équipe de près de dix personnes (conseillers en services adaptés, technicien en éducation spécialisée, agents de soutien administratif), tant au campus de Longueuil qu'à l'ÉNA.

/ Passation et surveillance d'examen avec mesures adaptées : en 2015-2016, plus de 7000 examens ont ainsi été administrés.

/ Depuis 2015-2016, l'équipe du Centre de services adaptés du Cégep s'occupe également de gérer les besoins d'aide technologique des étudiants, tâche qui jusqu'alors relevait du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

#### Légende

- Objectif en voie d'être atteint
- Objectif requérant une part plus grande de travail
- Écart important entre les réalisations et l'atteinte de l'objectif

## Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

### ORIENTATION 4

#### Assurer un milieu de travail attractif, valorisant et enrichissant

Au terme de l'année scolaire 2015-2016, deux objectifs stratégiques présentaient un état de réalisation requérant une plus grande part de travail. Une attention particulière devra être portée par le comité de direction dans les prochains plans de travail. Quant aux autres objectifs stratégiques de l'orientation 4, ils avaient déjà été jugés en voie d'être atteints lors du *Bilan de mi-parcours sur l'efficacité du Plan stratégique 2012-2017*. Durant l'année scolaire 2015-2016, plusieurs actions dignes de mention ont été réalisées en vue de l'atteinte de l'ensemble des objectifs stratégiques.

##### ● Mettre en place des mesures d'attraction du personnel

- / Révision des étapes du processus de sélection pour optimiser l'expérience des candidats, améliorant d'autant l'efficacité des entrevues et des processus d'embauche.
- / Adoption du Programme d'assistance et d'évaluation du personnel chargé de cours de la Formation continue qui permettra de bonifier et de systématiser l'accueil, l'intégration et l'accompagnement du nouveau personnel enseignant.

##### ● Contribuer à l'amélioration du bien-être, de la santé et de la sécurité en milieu de travail

- / Intégration des pratiques de promotion du plan d'action de la *Politique sur la santé et la sécurité au Cégep* dans les actions en continu de la Direction des communications.
- / Information et sensibilisation auprès du personnel de la Direction des systèmes et technologies de l'information sur le service à la clientèle et la résolution de situations conflictuelles. Cette mesure a favorisé une meilleure communication et contribué à l'amélioration du climat de travail.

##### ● Soutenir le développement des compétences du personnel

- / Travail visant à encourager la formation continue et l'autoformation des employés (dont un soutien pour certaines certifications), dans le contexte particulier de la rareté des budgets de perfectionnement.
- / Mise au point d'un programme commun de relève des cadres, en collaboration avec les cégeps de Sorel, St-Hyacinthe et St-Jean-sur-Richelieu, afin d'élaborer des plans de développement de compétences pour les employés qui souhaiteraient obtenir un poste de cadre. Il s'agit d'un programme innovateur pour lequel il n'existe aucun équivalent ailleurs.
- / En cohérence avec les grands événements de l'année, tenue de groupes de discussion avec le personnel d'encadrement sur différents thèmes, dont les négociations 2015-2016 et les nouvelles dispositions des conventions collectives. Les ateliers ont permis d'outiller les gestionnaires, en plus d'uniformiser les compétences et les pratiques.

#### Légende

- Objectif en voie d'être atteint
- Objectif requérant une part plus grande de travail
- Écart important entre les réalisations et l'atteinte de l'objectif

## Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

### ORIENTATION 4

#### Assurer un milieu de travail attractif, valorisant et enrichissant (suite)

##### ● Enrichir les mesures de reconnaissance et de valorisation des employés

/ Tenue de l'édition 2016 du sondage « Un Cégep à notre santé » visant à mieux connaître les besoins et les perceptions des employés quant aux programmes de prévention et de valorisation de la santé.

##### ● Assurer une gestion efficiente, responsable et équitable des ressources financières, matérielles et informationnelles

/ Réflexion sur une gestion responsable et équitable des ressources avec la fusion des directions des ressources financières et des ressources matérielles (DRFM).

/ Création d'un guichet unique des services des ressources matérielles. Tous les employés de ce nouveau centre d'appels sont maintenant en mesure de répondre à l'ensemble des requêtes, permettant une permutabilité des tâches et un partage plus efficace des connaissances.

/ Amélioration importante des contrôles internes, dont l'adoption d'une procédure conjointe entre la DRFM et la Direction des systèmes et technologies de l'information sur la gestion des accès informatiques.

/ Dans la foulée du Programme de gestion des matières résiduelles : atteinte de l'objectif consistant à détourner des sites d'enfouissement un total de 3,82 m<sup>3</sup> par semaine de matières organiques, attestant ainsi la bonne gestion environnementale.

##### ● Renforcer les synergies à l'interne afin d'assurer une meilleure efficacité de la diffusion de l'information et un partage plus efficace des responsabilités des membres du personnel

/ Analyse du portail intranet et services en ligne *Omnivox* en vue d'améliorer son utilisation et son fonctionnement dans une optique de communication interne.

/ Mise à jour du plan des mesures d'urgence qui permet un partage plus clair des responsabilités et nouveau moyen d'alerte technologique pour une diffusion plus efficace de l'information.

## Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

### ORIENTATION 5

#### Renforcer les collaborations externes et le rayonnement du Cégep

Dans le bilan de mi-parcours du Plan stratégique 2012-2017, deux objectifs stratégiques de l'orientation 5 nécessitaient encore du travail, mais il n'en restait plus qu'un seul à la fin de l'année 2015-2016, soit celui portant sur les partenariats stratégiques. Tous les autres objectifs stratégiques de l'orientation 5 étaient déjà en bonne voie d'être réalisés, lors du *Bilan de mi-parcours sur l'efficacité du Plan stratégique 2012-2017*. Durant l'année scolaire 2015-2016, plusieurs actions dignes de mention ont été réalisées en vue de l'atteinte de l'ensemble des objectifs.

#### ● Établir des partenariats stratégiques afin de mieux accomplir notre mission

- / Mise en place d'une stratégie de développement à la Direction de la formation continue et des services aux entreprises qui devrait assurer la consolidation et le développement des partenariats stratégiques.
- / Collaboration plus soutenue avec la Ville de Longueuil et les partenaires gouvernementaux.

#### ● Renforcer la participation du Cégep à des comités, des tables de concertation et des organismes locaux, régionaux et nationaux

- / Participation de la Direction générale à de nombreux conseils d'administration : Aéro-Montréal, Regroupement des collèges de la région de la Montérégie (RCRM), Réseau d'informations scientifiques du Québec (RISQ), École nationale de la chanson, Théâtre de la Ville, Centre technologique en aérospatiale (CTA), Fondation du cégep Édouard-Montpetit, Conseil international de formation aérospatiale (CIFA), Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Montérégie (CRPMT), Carrefour de la réussite, Fédération des cégeps.
- / Implication importante de plusieurs autres membres du personnel auprès d'organismes partenaires du Cégep, notamment au sein d'organismes communautaires, de regroupements professionnels, de comités de concertation, de fédérations sportives, à la Ville de Longueuil et dans la région montréalaise.

#### ● Poursuivre le développement de l'internationalisation de nos activités

- / Accueil de 73 étudiants internationaux, inscrits dans l'un ou l'autre des programmes d'études du secteur régulier, tant à l'ÉNA (une cinquantaine) qu'au campus de Longueuil, en provenance de la France, du Maroc, du Sénégal, du Cameroun, de Colombie, d'Haïti, de Guadeloupe, d'Algérie, de Tunisie, de la République du Congo, de la Guinée, de la Guyane française, de la Martinique, de la Côte d'Ivoire et de la Polynésie française.
- / Accueil de délégations étrangères en provenance de la Tunisie, de la Chine, de la France, de la Bolivie et du Pérou, dans le but d'élaborer ou de consolider des ententes de collaboration avec des établissements d'enseignement supérieur hors Québec (par exemple, appui à l'implantation de programmes en aéronautique, particulièrement en maintenance d'aéronefs).
- / Poursuite des activités de recrutement d'étudiants internationaux en France.
- / Poursuite des trois projets *Éducation pour l'emploi* (ÉPE) en Bolivie et au Pérou (en collaboration avec le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu) et en Colombie (en collaboration avec le Cégep de Jonquière et le Collège d'Alma).

#### Légende

- Objectif en voie d'être atteint
- Objectif requérant une part plus grande de travail
- Écart important entre les réalisations et l'atteinte de l'objectif

## Faits saillants selon le Plan stratégique 2012-2017

### ORIENTATION 5

#### Renforcer les collaborations externes et le rayonnement du Cégep (suite)

##### ● Poursuivre le développement de l'internationalisation de nos activités (suite)

/ Poursuite du projet *Compétences techniques pour l'emploi au Mozambique* (CTEM), en collaboration avec le cégep Saint-Jean-sur-Richelieu et le Cégep de Trois-Rivières.

/ Démarrage du projet *Essor du secteur privé par l'éducation pour l'emploi* (ESP/ÉPE) au Sénégal, en collaboration avec le Cégep de Jonquière.

##### ● Favoriser les collaborations en recherche et le transfert d'expertise

/ En plus des nombreuses recherches en cours, sept nouveaux projets de recherche d'établissement ont été obtenus auprès du Conseil de recherche en sciences et en génie (CRSNG) et deux, auprès du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH). Ces projets impliquent de nombreux partenaires.

/ Poursuite du travail d'accompagnement des chercheurs dans leurs demandes de subvention, par le Service de la recherche.

/ Reconnaissance obtenue par le *Research Infosource* qui classe le cégep Édouard-Montpetit au 3<sup>e</sup> rang au Québec et au 6<sup>e</sup> rang au Canada en ce qui concerne le volume de recherche dans les collèges canadiens grâce, notamment, à son Centre technologique en aérospatiale (CTA).

##### ● Accroître la visibilité, la notoriété et la reconnaissance de la formation et des diplômés du Cégep, notamment dans sa région d'appartenance

/ Systématisation des mécanismes d'adoption des prospectus des programmes d'études sur les deux campus, en collaboration avec les coordonnateurs des programmes et la Direction des communications.

/ Meilleure connaissance du lieu d'origine des étudiants de la Formation continue, permettant autant de cibler les actions de recrutement que de faire valoir la valeur de l'attestation d'études décernée.

/ Renouvellement de l'équipe d'étudiants recruteurs de l'École nationale d'aérotechnique avec des jeunes en début de formation, pour favoriser le travail de rayonnement et assurer une meilleure continuité sur une période de trois ans.

## Autres faits saillants

### Activités et événements

- / Mise en œuvre de nombreuses activités originales et novatrices dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire du 15 au 19 février 2016. La Direction des études a su créer un mouvement d'engagement important au sein du personnel du Cégep au bénéfice des étudiants.
- / Conception d'une soufflerie (d'une longueur d'environ 1,5 mètre) par des enseignants et des techniciens de l'ÉNA, permettant de mieux promouvoir les programmes d'études de l'aérotechnique.
- / Tenue d'une nouvelle édition de la journée pédagogique, sur le thème « Ça m'inspire ce que vous faites ! ». Cent cinquante participants ont pris part aux activités proposées, réparties en sept ateliers, en plus d'une conférence d'ouverture qui portait sur l'enseignement inclusif selon l'approche de la conception universelle de l'apprentissage.
- / Mise en œuvre des premiers Jeux collégiaux du commerce, du 11 au 13 mars 2016 : nouvel événement intercollégial, initié par le Département d'administration et de techniques administratives du Cégep, permettant aux étudiants de s'ouvrir sur le monde des affaires et de se surpasser tout en s'amusant. Dix-neuf équipes de participants en provenance de neuf cégeps s'y sont affrontées amicalement lors de cette 1<sup>re</sup> édition.
- / Tenue du Printemps de la culture, du 1<sup>er</sup> au 8 avril 2016, sur le thème « Tabou ». Organisé par la Table de concertation de la formation générale, l'événement est une occasion de s'ouvrir à plusieurs réalités de la société, par l'entremise de conférences, de projections, d'expositions, de tables rondes et de discussions.
- / Tenue de l'événement annuel *La Bougerie*, organisé par le Département d'éducation physique, afin de promouvoir la pratique de l'activité physique chez les étudiants, le personnel et les retraités du Cégep.

### Prix et distinctions

- / Claude Duguay, professeur d'éducation physique, et Michèle Rivest, professeure de préenvol, ont reçu des mentions d'honneur de l'Association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC).
- / Carl Ouellet, professeur de chimie au Cégep, ainsi que deux de ses collègues chercheurs, ont reçu, en mars 2016, la distinction Fernand-Séguin remise par Réseau Environnement, le plus important regroupement multisectoriel de spécialistes en environnement au Québec. Cette distinction est attribuée à un auteur ou aux auteurs d'un article technique de la revue *Vecteur Environnement*, pour l'excellence et la rigueur de son contenu.
- / Mathieu Blais, du Département de littérature et de français, a reçu le prix Rina-Lasnier lors du gala de la remise des Grand Prix du livre de la Montérégie, en mai 2016, pour son recueil *Notre présomption d'innocence*.
- / Le Centre d'aide en français (CAF) a fêté ses 30 ans et a été célébré avec honneur.
- / Trente-deux employés ont été félicités pour leurs livres, essais, articles de revue, romans, poésie, manuels, ouvrages de référence, rapport de recherche, blogue, Webzine et livre virtuel à l'occasion de la 9<sup>e</sup> édition de l'Hommage aux auteurs du Cégep.
- / Le Cégep a eu l'honneur d'être le seul cégep et le 4<sup>e</sup> meilleur établissement collégial canadien au classement des établissements d'enseignement supérieur canadien les plus performants sur Facebook. Le palmarès a été rendu public en juin 2015 par *Engagement Labs*, une entreprise de technologies et d'analyse de données.
- / Gary Hong, étudiant en Techniques de génie aérospatial, a remporté la seconde place et la médaille d'argent dans la catégorie « Dessin industriel CDAO », lors de l'édition 2016 des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

# Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État

## Contrôle des effectifs

Le niveau d'effectifs établi conformément à l'article 38 de la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* pour la période du **1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 mars 2016** n'excède pas celui de la période de référence du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014.

## Contrats de services comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

Conformément à la directive émise par le Secrétariat du Conseil du trésor le 16 février 2015, le Cégep déclare avoir conclu 23 contrats de services totalisant **919 670,86 \$**, durant la période se situant entre juillet 2015 et juin 2016.

## Informations financières de l'exercice terminé le 30 juin 2016

FONDS DE FONCTIONNEMENT			
		<b>2016</b>	<b>2015</b>
		\$	\$
<b>REVENUS</b>			
Enseignement régulier		70 322 455	69 041 935
Formation continue		6 196 349	6 711 416
Services auxiliaires		5 639 111	5 404 209
	<b>Total</b>	<b>82 157 915</b>	<b>81 157 560</b>
<b>CHARGES</b>			
Salaires et avantages sociaux - Enseignants		46 321 205	46 460 555
Salaires et avantages sociaux - Autres personnels		21 955 106	21 406 385
Autres charges		13 488 317	13 293 396
	<b>Total</b>	<b>81 764 628</b>	<b>81 160 336</b>
<b>Excédent des revenus sur les charges</b>		<b>393 287</b>	<b>(2 776)</b>
<b>ÉVOLUTION DU SOLDE DE FONDS</b>			
Solde de fonds au début de l'exercice		<b>1 385 313</b>	<b>2 785 859</b>
Excédent des revenus (charges)		393 287	(2 776)
Virements au fonds des immobilisations			
Remboursements d'emprunts autofinancés		57 533	205 101
Acquisitions d'immobilisations		69 381	499 960
Autres		692 710	692 709
	<b>Total</b>	<b>819 624</b>	<b>1 397 770</b>
<b>Solde de fonds à la fin de l'exercice</b>		<b>958 976</b>	<b>1 385 313</b>
Solde de fonds affecté à des projets		612 743	1 117 159
Solde de fonds non affecté à des projets		346 233	268 154

# Population étudiante

## RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS PAR PROGRAMME - ENSEIGNEMENT RÉGULIER

Inscriptions à l'automne 2015

**Tremplin DEC** 452  
(campus de Longueuil : 383; ÉNA : 69)

### Secteur préuniversitaire

Sciences de la nature	1236
Sciences humaines	2098
Arts, lettres et communication	324
Arts visuels	99

**Sous-total** 3757

### Secteur technique

Prothèses dentaires	103
Denturologie	93
Hygiène dentaire	161
Radiodiagnostic	75
Orthèses visuelles	131
- Cheminement en Optique - Optométrie	31
Soins infirmiers	404
Technologie de l'électronique - télécommunications	68
Génie aérospatial	168
- Cheminement DEC-BAC en Génie aérospatial	149
Maintenance d'aéronefs	371
Aircraft Maintenance	63
Avionique	134
Éducation à l'enfance	141
- DEC-BAC intégré en Éducation préscolaire et enseignement du primaire	110
Comptabilité et gestion	104
- DEC-BAC intégré en Sciences comptables	106
Gestion de commerces	201
- DEC-BAC intégré en Marketing	120
Informatique de gestion	168
Gestion de réseaux informatiques	86
Intégration multimédia	293

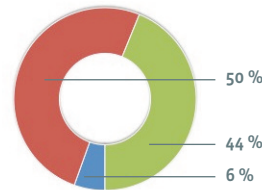
**Sous-total** 3280

**Total** 7489

Des 7489 étudiants inscrits dans des programmes de l'enseignement régulier, on constate que :

- 954 étudiants fréquentaient l'École nationale d'aérotechnique;
- 6535 étaient inscrits à l'un des programmes offerts au campus de Longueuil.

## EFFECTIF ÉTUDIANT à l'automne 2015

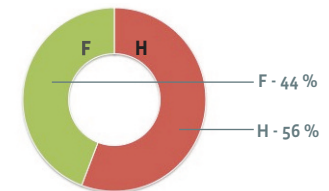


- Tremplin DEC (452)
- Enseignement préuniversitaire (3757)
- Enseignement technique (3280)

Total : 7489

## RÉPARTITION DES ÉTUDIANTS SELON LE SEXE à l'automne 2015

### Secteur technique



### Secteur préuniversitaire



## EFFECTIF ÉTUDIANT À LA FORMATION CONTINUE

É 2015 - A 2015 - H 2016	CAMPUS DE LONGUEUIL	ÉNA	TOTAL
<b>Nombre d'étudiants</b>			
<b>Formation créditée</b>			
Temps partiel	998	16	1014
Temps complet	381	42	423
Reconnaissance des acquis et des compétences	61	0	61
<b>Total</b>	<b>1440</b>	<b>58</b>	<b>1498</b>
<b>Formation sur mesure</b>			
Temps partiel	1553	5378	6931
Temps complet	139	32	171
<b>Total</b>	<b>1692</b>	<b>5410</b>	<b>7102</b>
<b>Grand total</b>	<b>3132</b>	<b>5468</b>	<b>8600</b>
<b>Nombre d'inscriptions aux cours</b>			
<b>Formation créditée</b>			
Temps partiel	1177	32	1209
Temps complet	3220	434	3654
Reconnaissance des acquis et des compétences	449	0	449
<b>Total</b>	<b>4846</b>	<b>466</b>	<b>5312</b>
<b>Formation sur mesure</b>			
Temps partiel	1553*	5378*	6931
Temps complet	180	176	356
<b>Total</b>	<b>1733</b>	<b>5554</b>	<b>7287</b>
<b>Grand total</b>	<b>6579</b>	<b>6020</b>	<b>12 599</b>

\* Chaque étudiant est inscrit à un cours.

## NOMBRE DE DIPLÔMES DÉCERNÉS

(entre le 1<sup>er</sup> juillet 2015 et le 30 juin 2016)

### ENSEIGNEMENT RÉGULIER - DEC

#### SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE

Sciences de la nature	354
Sciences humaines	634
Arts, lettres et communication	91
Arts visuels	18
DEC sans mention	13

**SOUS-TOTAL 1110**

#### SECTEUR TECHNIQUE

Prothèses dentaires	30
Denturologie	27
Hygiène dentaire	48
Technologie de radiodiagnostic	21
Orthèses visuelles	39
Soins infirmiers	80
Technologie de l'électronique - Télécommunications	11
Éducation à l'enfance	55
Comptabilité et gestion	55
Gestion de commerces	43
Microédition et hypermédia	1
Informatique	
- Informatique de gestion	20
- Gestion de réseaux informatiques	18
Intégration multimédia	52
Génie aérospatial	61
Maintenance d'aéronefs	85
Avionique	23
Aircraft Maintenance	7

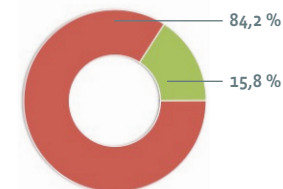
**SOUS-TOTAL 676**

**TOTAL 1786**

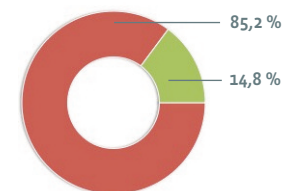
## RENDEMENT SCOLAIRE

- Cours réussis
- Cours échoués

### Automne 2015



### Hiver 2016



## Ressources humaines

### MEMBRES DU PERSONNEL RÉGULIER

Personnel d'encadrement (hors-cadres, cadres, gérants)	45
Personnel enseignant à temps complet*	448
Personnel professionnel	49
Personnel de soutien	208
<b>Total</b>	<b>750</b>

\* Enseignants permanents et non permanents détenant des postes.  
(Portrait au 30 avril 2016)

### RÉPARTITION HOMMES-FEMMES

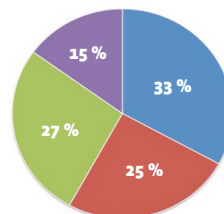
	Hommes	Femmes
Personnel d'encadrement	19	26
Personnel enseignant	298	322
Personnel professionnel	10	39
Personnel de soutien	84	124

### EFFECTIF ENSEIGNANT À L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER

Enseignants permanents	437
Enseignants non permanents à temps complet	
- détenant un poste	11
- ne détenant pas de poste	99
Enseignants à temps partiel	72
Chargés de cours	1
<b>Total</b>	<b>620</b>

### SCOLARITÉ DES ENSEIGNANTS

(Portrait au 30 avril 2016)



#### Parmi les enseignants à l'enseignement régulier,

33 % comptent 19 années ou plus de scolarité (12 % détiennent un doctorat)  
25 % ont 18 années de scolarité  
27 % ont 17 années de scolarité  
15 % ont 16 années ou moins de scolarité

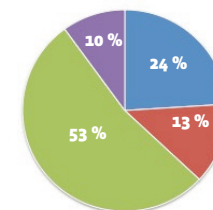
### CHARGÉS DE COURS À LA FORMATION CONTINUE

	CAMPUS DE LONGUEUIL	ÉNA	TOTAL
Général et professionnel	73	45	118
Formation sur mesure	56	45	101
<b>Total</b>	<b>129</b>	<b>90</b>	<b>219</b>

## Centre sportif

### FRÉQUENTATION 2015-2016

	NOMBRE D'ENTRÉES	%
Étudiants du Cégep	302 000	24 %
Élèves de l'École secondaire Jacques-Rousseau	161 500	13 %
Grand public	685 000	53 %
- activités dirigées	193 250	
- activités libres	328 250	
- locations	163 500	
CorporAction	135 000	10 %
<b>Grand total</b>	<b>1 283 500</b>	<b>100 %</b>



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Paul St-Onge, président**

### Membres nommés par le ministre

SECTEUR SOCIOÉCONOMIQUE  
siège vacant

**Jacques Archambault**, directeur culture, loisir et vie communautaire, Ville de Longueuil

**Paul St-Onge**, psychopédagogue et consultant en santé mentale et administrateur du Centre jeunesse Montérégie (CJM), de l'Association des centres jeunesse du Québec (ACJQ) et du Conseil québécois d'agrément (CQA)

SECTEUR DES ENTREPRISES  
siège vacant

**Jean-Robert Lessard**, vice-président Affaires de l'entreprise, Groupe Robert inc.  
**vice-président du conseil d'administration du Cégep**

SECTEUR UNIVERSITAIRE  
**Linda Dorval**, directrice de la planification des ressources - vice-rectorat à la vie académique, Université du Québec à Montréal

SECTEUR DES COMMISSIONS SCOLAIRES  
**Margot Pfeiffer Pagé**, commissaire, Commission scolaire des Grandes-Seigneuries

### Membres nommés par le Cégep

Représentants des diplômés

SECTEUR TECHNIQUE  
**Daniel Blais**, directeur principal, Ingénierie de production, Bell Helicopter Textron Canada Ltée  
**Patrice Lemée**, président, CommSpec Canada inc.

SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE  
**Patrick Monarque**, vice-président associé, Services aux gestionnaires, Placements privés, Caisse de dépôt et placement du Québec

Représentants des parents  
**Mimose Constant**, directrice adjointe d'école, Commission scolaire de Montréal

**France Simon**, technicienne administrative Centre de santé et services sociaux Pierre-Boucher

### Membres nommés par leurs pairs

Représentants du personnel enseignant  
**Charles Fortin**, Département de biologie  
**Hélène St-Jean**, Département de géologie et physique

Représentant du personnel professionnel  
**Pierre Chassé**, conseiller en information scolaire et professionnelle

Représentant du personnel de soutien  
**Daniel Trudeau**, technicien breveté de l'entretien aéronautique

Représentants des étudiants

SECTEUR PRÉUNIVERSITAIRE  
**Xavier Héroux**

SECTEUR TECHNIQUE  
**Anthony Perreault** (campus Longueuil)  
**Gabrielle Plante** (ÉNA)

Membres d'office  
**Sylvain Lambert**, directeur général et président du Comité directeur  
**Josée Mercier**, directrice des études

Secrétaire du Conseil  
**Sylvie Jalbert**, gestionnaire administrative - direction générale

## COMITÉ DIRECTEUR

**Sylvain Lambert**, président  
**Mimose Constant**  
**Linda Dorval**  
**Charles Fortin**  
**Jean-Robert Lessard**  
**Paul St-Onge**

## COMITÉ DE DIRECTION

**Sylvain Lambert**, directeur général  
**Aude Clotteau**, directrice de la formation continue et des services aux entreprises  
**René Corriveau**, directeur des ressources humaines  
**Christine Dufour**, directrice des systèmes et technologies de l'information  
**Élisabeth Fournier**, directrice des ressources financières et matérielles  
**Alain Legault**, directeur des communications, des affaires publiques et des relations gouvernementales  
**Josée Mercier**, directrice des études  
**Jasmin Roy**, directeur des affaires étudiantes et communautaires

## COMMISSION DES ÉTUDES

**Josée Mercier**, présidente

Représentants de la Direction des études  
**Rachel Belzile**  
**Luce Bourdon**  
**Louis-Marie Dussault**  
**Lin Jutras**

Représentants des professeurs  
**Mélanie Beauregard**  
**Émilie Brulé**  
**Benjamin Duval**  
**Guylaine Fontaine**  
**Serge Fournier**  
**Lisette Gariépy**  
**Hugues Gilbert**  
**Isabelle Lapointe**  
**Michel Larose**  
**Nathalie Malo**  
**Étienne Marcotte**  
**Serge Rancourt**

Représentantes du personnel professionnel non enseignant  
**Renée Asselin**  
**Diane Gravel**

Représentante du personnel de soutien  
**Brigitte Pelletier**  
**Manon Lapierre** (substitut)

Représentants des étudiants  
**Xavier Héroux**  
**Anthony Perreault**

## Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

Aucune situation d'irrégularité n'a été portée à l'attention du Conseil d'administration du Cégep au cours de l'année 2015-2016. La version intégrale du *Code d'éthique et de déontologie des administrateurs* du cégep Édouard-Montpetit est disponible en Annexe (page 22) ainsi que dans le site du Cégep à [cegepmontpetit.ca](http://cegepmontpetit.ca), sous *À propos du CÉGEP (Publications)*.



### **Campus de Longueuil**

945, chemin de Chambly  
Longueuil (Québec)  
J4H 3M6

Tél. : 450 679-2631  
Télééc. : 450 679-5570

### **École nationale d'aérotechnique**

5555, place de la Savane  
Saint-Hubert (Québec)  
J3Y 8Y9

Tél. : 450 678-3561  
Télééc. : 450 678-3240

### **Centre sportif**

260, rue De Gentilly Est  
Longueuil (Québec)  
J4H 4A4

Tél. : 450 651-4720  
Télééc. : 450 651-0696

### **Fondation**

945, chemin de Chambly  
Longueuil (Québec)  
J4H 3M6

Tél. : 450 646-4622  
Télééc. : 450 646-2374

### **Centre technologique en aérospatiale**

5555, place de la Savane  
Saint-Hubert (Québec)  
J3Y 8Y9

Tél. : 450 678-2001  
Télééc. : 450 678-1702

[cegepmontpetit.ca](http://cegepmontpetit.ca)

RÈGLEMENT  
NO. 15

CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES  
ADMINISTRATEURS

Adopté par le Conseil le 25 novembre 1997    En vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1998

## RÈGLEMENT NUMÉRO 15

- Code d'éthique et de déontologie des administrateurs

Adoption

<b>Numéro</b>	<b>Date</b>	<b>En vigueur</b>
97-CA-R03	25 novembre 1997	1 <sup>er</sup> janvier 1998

Amendement

<b>Numéro</b>	<b>Article</b>	<b>Date</b>	<b>En vigueur</b>
---------------	----------------	-------------	-------------------

## TABLE DES MATIÈRES

1.	PRÉAMBULE .....	1
2.	DÉFINITIONS.....	1
3.	OBJET .....	1
4.	CHAMP D'APPLICATION.....	2
5	DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS .....	2
6.	OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS.....	2
6.1	L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions : .....	2
6.2	La personne qui cesse d'être administrateur doit : .....	2
7.	RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS.....	4
8.	RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS .....	4
8.1	Objet.....	4
8.2	Situations de conflit d'intérêts des administrateurs .....	4
8.3	Situations de conflit d'intérêts des administrateurs membres du personnel .....	4
8.4	Déclaration d'intérêts .....	5
8.5	Interdictions .....	5
8.6	Rôle du président .....	5
9.	CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE .....	6
10.	CONSEIL DE DISCIPLINE .....	6
11	COMITÉ DIRECTEUR .....	6
12	ENTRÉE EN VIGUEUR.....	7

## RÈGLEMENT 15

### CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS

#### 1. PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

#### 2. DÉFINITIONS

Dans le présent Code les mots suivants signifient :

- 2.1 administrateur : membre du Conseil d'administration du Collège;
- 2.2 administrateur membre du personnel : le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pair à titre d'administrateur;
- 2.3 Code : code d'éthique et de déontologie des administrateurs;
- 2.4 Collège : le collège Édouard-Montpetit;
- 2.5 intérêt : ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

#### 3. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs du Collège en vue :

- 3.1 d'assurer la confiance du public dans l'intégrité et l'impartialité du Conseil d'administration du Collège, et

3.2 de permettre aux administrateurs d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

#### 4. CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur est assujéti aux règles du Code. De plus, la personne qui cesse d'être administrateur est assujéti aux règles prévues à l'article 6.2 du Code.

#### 5. DEVOIR GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité.

#### 6. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS

6.1 L'administrateur doit, dans l'exercice de ses fonctions :

- 6.1.1 respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- 6.1.2 agir dans le seul intérêt du Collège;
- 6.1.3 agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs avec respect;
- 6.1.4 ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- 6.1.5 ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il obtient en raison de ses fonctions;
- 6.1.6 ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- 6.1.7 ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- 6.1.8 n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage.

6.2 La personne qui cesse d'être administrateur doit :

- 6.2.1 se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur;
- 6.2.2 ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

## 7. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

L'administrateur n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses reliées à sa charge.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

## 8. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

### 8.1 OBJET

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur en situation de conflit d'intérêt pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

### 8.2 SITUATIONS DE CONFLITS D'INTÉRÊTS DES ADMINISTRATEURS

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle, qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaire à l'exercice de la fonction d'administrateur, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérés comme des situations de conflit d'intérêts :

8.2.1 la situation où l'administrateur a directement ou indirectement un intérêt personnel dans une délibération du Conseil d'administration;

8.2.2 la situation où un administrateur accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage.

### 8.3 SITUATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS DES ADMINISTRATEURS MEMBRES DU PERSONNEL

Outre les règles établies à l'article 8.2 du Code, l'administrateur membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

#### 8.4 DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur doit compléter et remettre au président du Conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par les administrateurs.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel.

#### 8.5 INTERDICTIONS

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel, l'administrateur qui est en situation de conflit d'intérêts à l'égard d'une question discutée au Conseil d'administration a l'obligation, après avoir eu l'occasion de présenter ses observations, de ne pas participer activement aux délibérations, de s'abstenir de voter et, s'il est personnellement mis en cause, de se retirer de la salle.

#### 8.6 RÔLE DU PRÉSIDENT

8.6.1 Le président du Conseil est responsable du bon déroulement des réunions du Conseil d'administration. Il doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du Conseil. Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président du Conseil doit, après avoir entendu le cas échéant les représentations des administrateurs, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de délibérer et de voter ou pour que cette dernière se retire de la salle où siège le Conseil. Tout membre peut appeler de cette décision devant l'assemblée, laquelle se prononce après avoir obtenu les renseignements pertinents, mais sans discussion.

8.6.2 Lorsque le président est lui-même en situation de conflit d'intérêt à l'égard d'une question, il cède son rôle au vice-président du Conseil pour la durée des discussions entourant cette question.

## 9. CONSEILLER EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire du Conseil ou toute autre personne nommée par le Conseil d'administration agit comme conseiller en déontologie. Ce dernier est chargé :

- 9.1 d'informer les administrateurs quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- 9.2 de conseiller les administrateurs en matière d'éthique et de déontologie;
- 9.3 de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au Conseil d'administration;
- 9.4 de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la loi.

## 10. CONSEIL DE DISCIPLINE

- 10.1 Le conseiller en déontologie saisit le Conseil d'administration de toute plainte ou de toute autre situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.
- 10.2 Le Conseil d'administration ou le comité constitué par le Conseil à cette fin, siège comme Conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.
- 10.3 Le Conseil de discipline notifie à l'administrateur les manquements reprochés et l'avise qu'il peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations au Conseil de discipline et, sur demande, être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.
- 10.4 Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président du Conseil d'administration.
- 10.5 Le Conseil de discipline qui conclut que l'administrateur public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

## 11. COMITÉ DIRECTEUR

Les règles énoncées dans le présent Code s'appliquent aux membres et aux séances du Comité directeur.

## 12. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent Code entre en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1998.